

**ARRÊTÉ N° 18/2025 ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT
DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402805-20251006-18-2025-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2025

Le Maire de FORMENTIN,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n°011/2025 du 29 Septembre 2025 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

Vu l'arrêté n°08/2021 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1^{er} Novembre 2021,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Rédacteur Principal 2^{ème} Classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
de SMYTER-JACQUES Céline	Rédacteur	01/10/2025

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Fait à Formentin, le 06 Octobre 2025,

Le Maire,
Marie-Thérèse LESQUERBAULT

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le 06 Octobre 2025

Signature de l'agente :

